



ubisport.fr

L'actualité réglementaire des Equipements Sportifs

M a i 2 0 2 2 # 1 4 9

Elle s'est fait attendre cette dernière newsletter ! On ne va pas vous mentir, les derniers mois ont été très chargés et on vous prépare quelques surprises pour le mois prochain. Un tout nouveau portail pour commencer, et, pour les plus chanceux d'entre vous, une toute nouvelle version de notre application [UbiSecure](#) ! Plus que quelques jours de patience et vous saurez tout...

A C T U A L I T E S R E G L E M E N T A I R E S



Le [décret du 31 janvier 2022 relatif au matériel de signalisation utilisé pour les baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées](#) est entré en vigueur le 1er mars 2022. Ce texte visant à améliorer la signalétique, fixe le matériel devant être utilisé pour réglementer la baignade et détermine les modalités de délimitation des zones de baignade. Il est complété par une signalétique qui figure dans une norme Afnor Spec X50-001.

Adoption de la loi visant à démocratiser le sport en France

Issue d'une concertation de trois ans avec l'ensemble des acteurs du sport, la proposition de [loi visant à démocratiser le sport en France](#) a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 24 février 2022. Les 59 articles du texte sont relatifs à l'accès au sport pour le plus grand nombre, au renforcement de la démocratie au sein du mouvement sportif et à la protection du modèle économique du sport.

Publication du Guide sur le "Plan 5.000 équipements sportifs de proximité"

Afin de répondre aux nombreuses attentes de la part des élus des collectivités suite à l'annonce d'un plan triennal de 200 millions d'euros dédié aux d'équipements de proximité, L'Andes vient de mettre en ligne le ["Guide pratique Plan 5.000 équipements de proximité"](#). On y trouve de nombreuses recommandations sous forme de fiches pratiques : conseils d'implantation, budgets moyens, surfaces et caractéristiques techniques, ou encore possibilité d'accompagnement et contacts directs au sein des fédérations.

Présentation de l'étude sur l'évolution des attentes et des besoins des acteurs du sport français

Sous le pilotage de l'ANDES, le Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) de Limoges a mené une [étude sur l'évolution des attentes et besoins des acteurs du sport français](#). Celle-ci comprend 2 axes : Identifier les tendances fortes du sport en France au cours des 20 dernières années et proposer une prospective de la place et du rôle du sport à l'horizon 2035. L'ambition est de partager et de porter des axes stratégiques communs sur la place du sport en France, dans la lignée des engagements collectifs pris durant la crise sanitaire, tant par les acteurs institutionnels, économiques, les collectivités territoriales que par le mouvement sportif.

Tremblay-en-France, première commune à bénéficier des équipements sportifs "Gagner du terrain"

L'opération "Gagner du terrain" permet d'installer dans les communes du programme "Terres de Jeux 2024" des équipements sportifs complémentaires en libre accès, financés par l'Agence nationale du Sport, afin de développer la pratique sportive. Les premiers équipements ont été inaugurés le 16 mai 2022 dans l'enceinte du complexe sportif Marcel Cerdan à Tremblay-en-France (93). Un nouvel appel à candidatures été lancé jusqu'à la fin du mois de juin, pour permettre à une douzaine de communes lauréates de bénéficier de ce dispositif en 2022.

Lancement du guide des parasports à destination des élus aux sports

Créé par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), avec le concours l'Association Nationale des élus en charge des sports (ANDES) et du ministère des Sports, le [guide des parasports pour les élus aux sports](#) est désormais disponible. A l'approche des Jeux Paralympiques de Paris 2024, les acteurs du sport, et en particulier les collectivités locales, agissent pour amplifier les actions en faveur de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. L'objectif de ce guide d'apporter un socle de connaissances et les principaux outils à disposition pour construire ou renforcer une politique sportive en direction des personnes en situation de handicap.

Rapport de la Cour des comptes sur les aides de l'Etat en faveur du sport

Dans son [rapport annuel](#), la Cour des comptes dresse un constat sans appel de la gestion de la crise par les pouvoirs publics. Ces derniers ont privilégié la gestion de l'urgence plutôt que la relance du secteur, et doivent à présent impérativement conduire un bilan financier des mesures qu'ils ont déployées, en évaluer les effets et accroître leurs contrôles.

Les collectivités territoriales, 1er financeur public du sport

Une récente [étude de BPCE l'Observatoire](#) met en valeur le rôle des collectivités territoriales dans le sport, avec environ 12,5 milliards d'euros consacrés au sport chaque année. Les communes se positionnent comme de véritables piliers du financement territorial du sport avec 8 milliards d'euros versés, notamment pour la construction, la gestion et la mise à disposition des équipements sportifs, ou encore pour le soutien financier aux associations sportives et clubs ainsi que dans l'organisation de manifestations sportives. Malgré l'effort de construction et de rénovation mené depuis 25 ans, beaucoup reste à faire et les besoins apparaissent nombreux : nouveaux équipements lourds, petits équipements de proximité, reconstruction d'un parc vieillissant, réorientation ou modernisation des équipements existants...

ubisport.fr
Gérez en ligne vos équipements sportifs



P U B L I C A T I O N S A U J O U R N A L O F F I C I E L

[Décret n° 2022-592 du 20 avril 2022](#) portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes.

[Arrêté du 28 mars 2022](#) accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport.

[Arrêté du 17 mars 2022](#) modifiant les exigences relatives à l'équipement individuel de flottabilité.

[Loi n° 2022-296 du 2 mars 2022](#) visant à démocratiser le sport en France.

[Décret n° 2022-266 du 25 février 2022](#) modifiant le décret n° 2021-1295 du 5 octobre 2021 instituant une aide exceptionnelle en faveur des personnes physiques et morales de droit privé encadrant des activités sportives et particulièrement affectées par la fermeture des remontées mécaniques dans le contexte de l'épidémie de covid-19.

A G E N D A

Salon des Maires - 22, 23, 24 novembre 2022 - Portes de Versailles - Paris

Contactez-nous

Partager

Cet email a été envoyé à @. [cliquez ici pour vous désabonner.](#)